

4.08.01

**Les balles sifflent
dans le ciel d'Oka**

LES MOHAWKS FONT FEU VERS UN AVION ET UN HÉLICO DE L'ARMÉE

Un avion et un hélicoptère des Forces canadiennes en mission de sauvetage dans la région d'Oka, hier matin, ont été les cibles d'une cinquantaine de coups de feu de la part de Mohawks.

Les militaires de la station de sauvetage aérien de la base de Trenton, en Ontario, effectuaient la recherche d'un petit avion qu'on croyait écrasé dans un territoire d'une quinzaine de kilomètres autour d'Oka.

C'est le déclenchement d'une balise, dont sont munis les avions, qui avait amené les militaires dans la région vers 10 h 30, hier.

C'est alors qu'ils effectuaient des vols à très basse altitude que les militaires ont été pris pour cible par certains Mohawks.

L'hélicoptère, un C-113 Labrador, s'est posé au sol et a été accosté par le chef Jerry Peltier qui aurait ordonné aux aviateurs de quitter immédiatement le territoire de la réserve revendiqué par la bande.

L'avion, un Hercules C-130, aurait été transpercé d'un petit nombre de projectiles, selon des renseignements obtenus par *Le Journal de Montréal*.

Toutefois, un porte-parole des Forces armées à Ottawa, le capitaine Jacques Poitras, a dit qu'après vérification, il n'y avait aucune trace de balles visible autant dans l'avion que dans l'hélicoptère.

Le chef de bande Jerry Peltier, de Kanehsatake, a accusé les militaires d'avoir voulu provoquer un incident avec les Mohawks.

Hier soir, la Sûreté du Québec disait qu'il n'y avait aucune enquête sur cette affaire.

Le porte-parole de la SQ, l'agent Pierre Robichaud, a dit qu'il avait entendu parler de l'affaire mais que personne n'avait porté plainte.

À Ottawa, au quartier général des Forces armées canadiennes, le capitaine Poitras a dit que c'est alors qu'ils se trouvaient dans la région de Montréal que les deux appareils de sauvetage ont commencé à rechercher la source du signal de détresse.

C'est le Hercules qui a initialement entendu le signal émis par la balise.

Dans le cadre des recherches, le Labrador s'est posé dans le rang du Milieu et c'est là que des Mohawks sont allés dire leur façon de penser aux aviateurs.

Après avoir entendu des coups de feu, l'équipage a effectué une recherche sommaire mais comme il n'y avait aucun dommage apparent, ils se sont remis en vol.

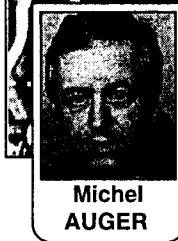
Hier soir, personne ne pouvait dire si un avion s'était écrasé, ni d'où provenait le signal de détresse.

Depuis la crise amérindienne de l'été 1990, c'est apparemment le premier incident à survenir à Oka impliquant des militaires.

C'est la présence massive et, surtout, l'intervention des membres des Forces armées canadiennes qui avait mis fin à 90 jours de crise.

L'affaire est loin d'être terminée parce que, encore cette semaine, se déroulait au palais de justice de Montréal l'enquête du coroner Guy Gilbert sur la mort du caporal Marcel Lemay, de la Sûreté du Québec.

Le policier de l'escouade d'intervention avait été tué lorsqu'il avait tenté de démanteler un barricade des Mohawks.



**Michel
AUGER**



Photo PC
Le colonel Lloyd Campbell, au cours d'une conférence de presse convoquée hier par le ministre de la Défense nationale au sujet de l'accident impliquant un hélicoptère semblable à celui représenté ci-haut.

SAMEDI 22 JANVIER 1994 / LE JOURNAL DE MONTRÉAL 5



page 5

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 26 JANVIER 1994

Pas de dossier à la SQ sur des coups de feu contre des appareils militaires

Des citoyens d'Oka doutent des sources de Jean Chrétien...

**JEAN-PAUL
CHARBONNEAU**

■ Pendant qu'à Oka, Blancs et Amérindiens demeurent convaincus que les appareils militaires qui ont survolé leur territoire en rase-mottes, vendredi, n'étaient pas en mission de sauvetage mais de provocation, un porte-parole de la Sûreté du Québec a affirmé hier qu'elle n'a pas ouvert de dossier relativement à cet incident.

«C'est faux de croire que la SQ enquête. L'armée n'a pas porté plainte et par conséquent, il n'y a pas de dossier ouvert», a dit, hier, un porte-parole du quartier général de la rue Parthenais.

En tout cas, à Oka, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, en a pris pour son rhume hier: «Il ne fait que commencer et déjà il est pire que Mulroney. Voyons donc! Pour qui se prend-il quand il dit que si l'hélicoptère n'a pas été atteint, il n'y a pas eu de coups de feu?» a lancé un Blanc de la paroisse d'Oka.

«Déjà, il y a des contradictions entre les propos du premier ministre et ceux de son ministre de la Défense nationale», a lancé un autre.

«M. Chrétien se trompe. J'ai entendu des coups de feu et au bulletin de nouvelles, le soir, des Amérindiens ont avoué avoir tiré. J'ai vu un militaire descen-

dre de l'appareil et regarder s'il avait été touché», soutient un résident de Kanesatake.

Pour lui et plusieurs autres, il est clair que les deux appareils ne participaient pas à une opération de recherche.

«Si je fais erreur, pourquoi alors ont-ils abandonné après seulement une quarantaine de minutes de recherches? L'armée n'a-t-elle pas comme mission de porter secours à ceux qui en ont besoin? La vérité est que les militaires ont eu peur quand ils ont entendu les coups de feu. Ils étaient ici pour autre chose; ils n'étaient pas prêts à riposter», a conclu cet homme qui a requis l'anonymat.

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 26 JANVIER 1994

L'incident d'Oka: les motifs «suspects» de Chrétien

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le Bloc québécois maintient que le gouvernement fédéral n'ose pas intervenir à Oka-Kanesatake pour des raisons politiques qu'il ignore.

Le Bloc québécois a poursuivi son offensive hier sur les incidents survenus la semaine dernière à Oka-Kanesatake mais le premier ministre Jean Chrétien continue d'en minimiser l'ampleur.

Bombardé de questions hier aux Communes, M. Chrétien a réaffirmé qu'il n'existait aucune preuve que des coups de feu aient été tirés en direction d'un hélicoptère militaire en mission de sauvetage vendredi dernier dans cette région.

«Il n'y a aucune preuve de la part de qui que ce soit que des coups de feu ont été échangés. L'armée a fait son devoir. Je dis qu'elle a bien agi», a conclu M. Chrétien.

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, lui, est resté estomaqué.

Selon M. Bouchard le gouvernement se lave les mains de toute l'affaire pour des motifs politiques suspects.

«Je ne crois pas pour un instant que la GRC ne puisse pas intervenir, a soutenu M. Bouchard. Il y a des raisons politiques qui expliquent pourquoi le gouvernement ne fait rien.»



Lysiane Gagnon

Un incident? Quel incident?

Un groupe de hors-la-loi tire sur un avion et un hélicoptère militaires en train d'effectuer un vol de reconnaissance en réponse à un appel de détresse. Les pilotes, évidemment, auraient pu être tués. Ils ne l'ont pas été, mais c'est un hasard.

L'avion se pose. En sort un gradé de l'armée, à qui l'un des chefs du groupe armé intime l'ordre de déguerpir immédiatement, sous peine de se faire tirer dessus.

Les militaires s'exécutent docilement. Le groupe armé retourne tranquillement à ses affaires sans plus entendre parler des autorités.

« Je pense que les soldats ont eu peur. Ils sont partis immédiatement parce qu'on les menaçait », commente, ineffable, le ministre de la Défense, qui semble trouver tout à fait normal que des militaires se fassent tout petits face à une bande de hors-la-loi. (Espérons qu'on ne les enverra pas en Somalie, ils se feront manger tout rond!)

Et que dit le patron du ministre de la Défense, le premier ministre?

Il dit, tenez-vous bien, qu'« il n'y a pas eu d'incident ».

Il dit, et je cite textuellement: « Écoutez, s'ils avaient tiré sur un hélicoptère, peut-être que, si c'était pas un tire-roches, ça aurait laissé des marques. Il n'y en avait pas. Alors, ils ont respecté la loi. »

Ils ont respecté la loi? Parce qu'ils ont raté leur cible?

Essayez donc d'aller tirer sur un poste de police, un camion de l'armée, voire un simple poteau de téléphone... Essayez donc, après, de dire qu'on ne doit pas vous arrêter parce que les balles ont passé à côté de la cible?

Les porte-parole de l'armée ont affirmé en noir sur blanc que les militaires se sont fait tirer dessus et menacer, et qu'ils ont déguerpi justement parce qu'ils avaient peur. Mais le premier ministre, lui, dit en douter.

« Il y a des gens qui ont prétendu avoir tiré des coups de feu, mais il n'y a aucun indice... »

Ah, voilà qui est rassurant! C'était une blague, une vantardise!

Mais essayez donc, juste pour rire, de vous vanter devant toutes les caméras du pays d'avoir tiré en direction d'un avion militaire, d'un poste de police, d'une école... Le téléjournal ne sera pas terminé que vous aurez les menottes aux mains.

(On n'a même pas le droit, au Canada, de faire des blagues quand on passe à la sécurité dans un aéroport. Il y a quelque temps, un citoyen parfaitement inoffensif s'est retrouvé en taule pour avoir dit — une grosse farce plate — à l'agent de sécurité de Dorval qu'il transportait une arme dans son sac. Depuis, des écriteaux très officiels avertissent les passagers qu'il est illégal de faire ce genre de commentaire dans un aéroport.)

Mais au fait, l'appel de détresse, c'était quoi au juste? L'armée n'a rien trouvé — et pour cause, puisqu'elle a fichu le camp sous la menace.

Le ministre de la Défense s'interroge. « Y a-t-il des pièces d'équipement de la Défense nationale sur la réserve de Kanesatake? Pourquoi le signal de détresse a-t-il été émis sur la fréquence utilisée par la Défense nationale? »

Dans tout pays normal, une pareille hypothèse justifierait une intervention immédiate.

Mais ne nous inquiétons pas. Le ministre attend un rapport qui fera la lumière sur cette affaire. Un rapport de qui? Tenez-vous bien, tenez-vous à deux mains, parce que là ça devient franchement drôle. Le ministre Collenette attend un rapport de la... SQ. La Sûreté du Québec! La SQ qui n'a pas mis les pieds en territoire mohawk depuis trois ans et demi et qui n'a de toute évidence aucune intention de le faire!

Ainsi va la vie, dans cette province devenue une société sans foi ni loi, qu'une bande de hors-la-loi a réussi à déstabiliser complètement.

Hydro-Québec ferme les yeux sur les comptes impayés. L'armée ferme les yeux sur le marché noir des armes. La GRC ferme les yeux sur la contrebande des cigarettes. La SQ ferme les yeux sur les délits routiers, les tirs dangereux, les agressions commises sur les réserves.

Le premier ministre Chrétien, lui, ne ferme pas les yeux, il fait mieux encore. Il les garde tout grand ouverts et dit: « Un incident? Quel incident? »

Hé, monsieur, des gens illégalement armés tirent sur votre armée ou alors se vantent de l'avoir fait, et il n'y a pas d'incident?

Jean Chrétien semble devoir être, dans ce dossier, au-dessous de tout, au-dessous même de ce qu'auraient pu imaginer ses plus fervents détracteurs. Car si, dans ce triste dossier, on était habitué à la lâcheté politicienne, on l'était moins à la sottise.

Claude Ryan, Robert Bourassa, Brian Mulroney, se sont croisés les bras, ils se sont contentés pendant trois ans de regarder passer le train de la contrebande pendant que les warriors continuaient d'accumuler impunément des armes et du matériel militaire. Mais au moins quand ils ouvraient la bouche ils ne disaient pas trop d'insanités.

En face des gouvernements, du côté de l'opposition, le tableau est peut-être moins débile mais guère plus encourageant. La démagogie y atteint de tels sommets que les bras vous en tombent.

L'opposition bloquiste et péquiste — cette dernière, faut-il préciser, avec moins de retenue que la première — se repait goûtement d'une situation racialement et socialement explosive, jette des chars d'huile sur le feu, et pousse, littéralement, la population à la désobéissance civile.

Ce n'est pas parce que les autorités tolèrent l'illégalité chez les warriors qu'il faut encourager les citoyens ordinaires à tomber à leur tour dans l'illégalité.

J'entendais hier, à la radio, le whip péquiste Guy Chevrette féliciter les dépanneurs rebelles pour leur beau programme.

C'est de l'irresponsabilité crasse. Un parti d'opposition démocratique n'a pas à encourager la désobéissance civile, surtout pas dans un domaine aussi primaire que celui-là. Le prix des cartouches de cigarettes n'est tout de même pas une affaire de conscience et de principe! L'accès à des paquets de goudron et de nicotine n'a rien d'un droit fondamental: les fumeurs peuvent bien mettre leur santé en danger s'ils le veulent, mais la société n'a pas à leur faciliter la chose.

Les gens de Kahnawake ne paient pas leur compte d'électricité. Le PQ va-t-il, selon la même logique, recommander aux consommateurs de brûler leurs comptes d'Hydro? Certains Mohawks font du trafic d'armes illégales et tirent sur les flics, les avions et les voisins. Est-ce une raison pour que le reste de la population se mette à tirer sur tout ce qui bouge?

L'armée préviendra le conseil avant de survoler Kanesatake

4.08.05

BRUNO BISSON
et MARIE-CLAUDE LORTIE

Les militaires vont dorénavant s'efforcer de prévenir à l'avance le conseil de bande de Kanesatake lorsque leurs appareils seront appelés à survoler le territoire mohawk, a affirmé hier le lieutenant-colonel Normand Bernier, à l'issue d'une rencontre avec certains membres du conseil dirigé par le chef Jerry Peltier.

Le lieutenant-colonel Bernier, responsable des opérations des Forces canadiennes pour le Québec, a déclaré que cette procédure n'a pas été appliquée lors de l'opération impromptue survenue il y a une semaine au-dessus

du territoire de Kanesatake, en raison du court délai qui s'est écoulé entre le moment où a été détecté un signal de détresse et le début de l'opération elle-même.

Quant à savoir si des coups de feu ont été tirés en direction des appareils, l'officier a assuré qu'on n'a retrouvé aucune trace d'impact sur les fuselages de l'hélicoptère et de l'avion qui ont survolé Kanesatake, vendredi dernier. Des témoins ont assuré que des mohawks ont tiré en direction des appareils de l'armée et le chef Peltier a lui-même déclaré, le jour des événements, qu'il y a eu des coups de feu de tirés.

VOIR ARMÉE EN A 2

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 28 JANVIER 1994

ARMÉE

L'armée préviendra le Conseil avant de survoler Kanesatake

Sûr ce point, M. Bernier a eu un laconique commentaire, disant que le chef Peltier lui a dit, lors de sa rencontre d'hier, qu'il y a « beaucoup de tirs sur la réserve ».

La Presse a aussi appris que le soir même de l'incident, deux agents de la section des crimes contre la personne du détachement de Montréal de la Sûreté du Québec se préparaient à partir pour Trenton, en Ontario, afin d'enquêter sur cet incident. Ils n'ont jamais pris la direction de la base militaire ontarienne, ayant été avisés par téléphone que l'armée ne portait pas de plainte et qu'il n'y avait, dès lors, aucune raison d'ouvrir une enquête.

Pour sa part, le chef Jerry Peltier a affirmé, hier, après sa rencontre avec les militaires, que ceux-ci se sont excusés auprès de lui et ont reconnu la souveraineté mohawk sur l'espace aérien situé au-dessus du territoire amérindien.

Quelques heures après cette déclaration, le colonel Bernier a toutefois précisé que l'armée canadienne ne s'est pas excusée et que la reconnaissance d'une souveraineté sur quelque portion que ce soit du territoire canadien ne relevait pas de sa compétence. Il a répété qu'on a plutôt assuré au chef Peltier que le conseil serait avisé à l'avance si des appareils de la Défense nationale doivent se rendre dans la région pour y effectuer des opérations de recherche ou de survie.

Rappelons qu'il y a une semaine, un hélicoptère Labrador et un avion Hercules ont été dépêchés

d'urgence au-dessus de Kanesatake après que l'avion eut capté un signal normalement utilisé pour un appel de détresse, peu avant son atterrissage à Mirabel. Les deux appareils, basés à Trenton, en Ontario, ont aussitôt été dépêchés à Kanesatake d'où le signal semblait provenir. L'hélicoptère s'est posé au sol.

Selon la version officielle de l'armée, un mohawk serait alors venu avertir les militaires qu'ils avaient été pris pour cible et qu'ils devaient quitter ce territoire immédiatement. M. Bernier a précisé hier que les membres d'équipage de l'hélicoptère avaient débarqué de leur appareil pour localiser la source du signal, qui se trouvait dans un rayon de 100 mètres du lieu d'atterrissage du Labrador.

Selon le colonel Bernier, il ne se trouvait qu'une maison dans le périmètre d'où provenait le signal de détresse. Les militaires n'ont toutefois fait aucune recherche après avoir été « invités » à quitter le territoire. On n'a jamais su d'où provenait ce signal.

Le leader parlementaire du Bloc québécois, M. Michel Gauthier, est revenu une fois de plus à la charge contre le ministre de la Défense nationale, M. David Collenette, hier, aux Communes, et a demandé à ce dernier s'il y aurait finalement une enquête sur les événements de vendredi dernier. Le ministre Collenette a évité de répondre et a plutôt cité les propos du chef Peltier, en guise de réponse.

« Le chef de la bande d'Oka, le chef Peltier, a donné une conférence de presse tout récemment. Dans cette conférence de presse, il a dit, premièrement, qu'il était complètement satisfait des explications fournies par le ministère de la Défense. Deuxièmement,

quant à lui, l'affaire est terminée. Et troisièmement, tout en gardant à l'esprit ce que j'ai dit l'autre jour au sujet des députés de l'autre côté qui attise la situation, il accuse les députés du Bloc québécois d'enflammer délibérément la situation pour leurs propres fins politiques au Québec. C'est une honte. Le député devrait avoir honte », a dit le ministre.

Le ministre n'a pas commenté la portion de cette conférence de presse où le chef Peltier a affirmé que le gouvernement canadien reconnaît maintenant la souveraineté mohawk à Kanesatake puisque l'armée accepte de ne plus intervenir dans son espace aérien.

M. Collenette a aussi évité complètement de répondre à la seconde question de M. Gauthier, qui lui demandait s'il était possible que le signal de détresse entendu par l'armée canadienne provienne d'un avion servant à la contrebande d'armes ou de cigarettes.

Plus tôt cette semaine, le ministre Collenette a affirmé qu'il attendait les résultats de l'enquête de la Sûreté du Québec avant de faire des commentaires sur la nature du signal reçu. Mercredi, le ministre a dû reconnaître que la SQ n'a pas ouvert une enquête sur l'incident parce qu'il n'avait pas eu le temps de demander au corps policier d'en ouvrir une. Le ministre s'est aussi contredit sur la nature de la réception offerte aux militaires à Kanesatake en affirmant d'abord qu'ils avaient été menacés pour dire ensuite qu'il ne l'avaient pas été.

Hier, le chef de l'opposition, M. Lucien Bouchard, a déclaré que c'est M. Collenette lui-même qui garde le dossier ouvert en refusant de répondre « clairement et nettement aux questions du Bloc ». □

